

Décrétons l'état d'urgence égalitaire !

Un 8 mars festif et revendicatif

Depuis plus d'un siècle, le 8 mars est une journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Malgré des acquis, il reste beaucoup à faire. Le contexte de crise sanitaire a jeté un vif éclairage sur la perdurance des inégalités femmes-hommes.

Il a en effet fallu la pandémie de Covid-19 pour mettre sous les projecteurs que les emplois dits essentiels (répondant aux besoins fondamentaux des populations) sont majoritairement occupés par des femmes sous

payées et précaires (notamment par le biais du temps partiel subi). En France, les femmes représentent en effet entre 80 et 95% du secteur dit du « care », du soin à la personne, et 70% de la catégorie « travailleurs pauvres ». Ici comme ailleurs dans le monde, elles se retrouvent au front aujourd'hui comme tous les jours, au risque de leur propre santé et de leur vie. La précarité de l'emploi, la sous-traitance, les postes isolés et les horaires décalés ou éclatés font le quotidien d'une grande partie d'entre elles.

Les confinements successifs ont mis au jour et encore aggravés d'autres formes de précarité : celles de la santé et de la sécurité

- L'accès à la contraception et à l'IVG a été compliqué.
- Les violences intrafamiliales ont explosé.

La situation d'« état d'urgence sanitaire » décidé par le gouvernement a accentué les inégalités liées au patriarcat et à la répartition genrée des rôles, déjà bien ancrées dans nos sociétés.

Parce que nous voulons opposer les solidarités aux logiques de domination, économique, sociale et culturelle, nous appelons à faire du 8 mars un moment phare pour exiger la justice sociale et l'égalité, pour toutes et tous.



**Pour les invisibles
indispensables,
cessons le travail
RDV à 15h40 en ligne :**

https://www.youtube.com/watch?v=kmBl9oDE_fo